

Projet | 2020-2030 de territoire

➤ *Unis pour un territoire d'avenir*





Le mot du Président



Le projet de territoire de notre communauté de communes Tarn-Agout constitue **la feuille de route** des élus pour les années à venir afin d'organiser l'action publique locale en fonction des ressources et des enjeux auxquels sont confrontées nos 21 communes.

Il a pour but de permettre à tous, habitants, acteurs socio-économiques, associatifs et partenaires institutionnels de bien vivre sur notre territoire.

Au début de la mandature, j'ai souhaité en faire le fil conducteur de nos actions pour les années à venir. La conférence des maires et le conseil communautaire ont confirmé l'importance de partager une vision commune du développement du territoire dans un document unique.

Nous avons choisi de réaliser ce projet de territoire en interne avec tous les élus communautaires, en impliquant les élus communaux.

Deux élus référents ont animé son élaboration avec les services de la CCTA afin d'avoir un **document de référence, utile, pragmatique et efficace.**

Notre démarche a été également collaborative car elle a associé tous les acteurs du territoire et a recueilli près de **900 contributions de citoyens et partenaires.**

Basée sur un diagnostic approfondi et sur la réflexion des élus, cette feuille de route **définit les orientations stratégiques de la communauté de communes, renforce l'identité communautaire et donne du sens et de la visibilité à notre action.**

Ce projet de territoire répond aux exigences d'une action globale et articule tous les domaines de l'aménagement de notre territoire en fonction des compétences transférées par les communes à l'intercommunalité. Il est le socle des documents structurants existants et à venir tels que le schéma de cohérence territoriale, le programme local de l'habitat, le plan climat air énergie territorial et le projet alimentaire territorial.

Il est en phase avec les défis auxquels notre territoire devra faire face. Bien sûr, ce projet vivra et s'adaptera aux évolutions territoriales, institutionnelles ou financières auxquelles il pourra être confronté dans les années à venir. **Je rendrai compte périodiquement de son avancée.**

Gérard Portes
Président
de la Communauté de communes Tarn-Agout

Sommaire

PAGE 2

Le mot
du Président

PAGE 4

Une méthodologie partagée
et participative

PAGE 6

Portrait général du territoire
Tarn-Agout

PAGE 12

Un nouveau pacte
de gouvernance

PAGE 14

3 orientations
stratégiques

PAGE 16

S'affirmer comme
un territoire attractif, innovant,
créateur de valeurs

PAGE 19

S'impliquer pour un territoire
au cadre de vie préservé,
harmonieux et accueillant

PAGE 22

S'investir pour un territoire
dynamique, solidaire
et épanouissant

PAGE 25

12 actions phares

PAGE 28

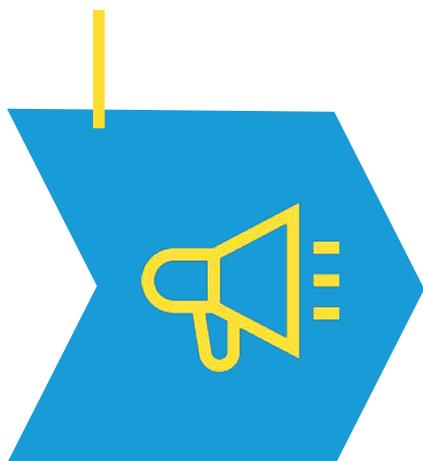
Des exemples d'actions
d'ici 2030



Une méthodologie *partagée et participative*

Lancement *septembre à octobre 2020*

- » 1^{ère} conférence des maires le 18/09/2020
Définition de la méthodologie d'élaboration du projet de territoire (pilotage, équipe projet, contributeurs, étapes et calendrier, identité visuelle et moyens de promotion à allouer...)
- » Validation par le conseil communautaire le 01/10/2020



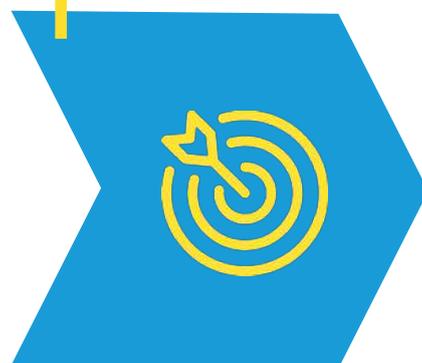
Définition des orientations stratégiques & des enjeux *février à juin 2021*

- » 2^{ème} conférence des maires le 12/02/2021
Présentation des atouts & faiblesses du territoire & Mise en exergue des premiers enjeux
- » Point d'étape en conseil communautaire le 01/04/2021
- » Ateliers d'élus - Clarification et sélection des enjeux les 03-04-05/05/2021
- » Diffusion des éléments de synthèse à la population (site internet, Facebook...)
- » 3^{ème} conférence des maires pour valider la consultation citoyenne le 04/06/2021



Diagnostic *novembre 2020 à janvier 2021*

- » Des entretiens avec chacun des 21 maires
- » 9 réunions collectives avec les conseillers municipaux
- » 8 commissions thématiques pour les élus
 - Services à la population le 12/11/2020
 - Environnement le 23/11/2020
 - Finances le 30/11/2020
 - Agriculture & circuit-courts le 07/12/2020
 - Urbanisme le 10/12/2020
 - Tourisme, sport & culture le 14/12/2020
 - Travaux le 11/01/2021
 - Dvpt économique & emploi le 28/01/2021



Consultation citoyenne juillet 2021

» Près de 900 contributions

Elaboration de la stratégie septembre à octobre 2021

» Point d'étape lors du conseil communautaire le 07/10/2021

Construction du plan d'actions novembre 2021 à février 2022

» Séminaire des élus le 15/11/2021

» Point d'étape lors des conseils communautaires les 02/12/2021 et 03/02/2022

» Conférences des maires les 26/11/2021 et 18/02/2022

**Validation du projet de territoire
en conseil communautaire le 21 avril 2022**



Portrait général du territoire Tarn-Agout

MONTAUBAN

ALBI



A68

2 échangeurs (N°5 et N°6)
sur la commune de
St-Sulpice-la-Pointe
D630 (Montauban-Castres)
N126 (Toulouse-Castres)

Saint-Sulpice
la-Pointe

St-Lieux-lès-Lavaur

A68

D630

Lugan

St-Jean-de-Rives

D87

Ambres

Azas

D87

Labastide-St-Georges

21

COMMUNES

16

COMMUNES
RURALES

2

PÔLES
URBAINS

3

PÔLES
RELAIS

Garrigues

St-Agnan

Lavaur

D112

D112

Massac-Séran

80%

TERRES
AGRICOLLES

Belcastel

Lacougote

Cadou

Marzens

Teulat

Viviers
lès-Lavaur

Bannières

Veilhes

Roquevidal

Montcabrier

Villeneuve
lès-Lavaur

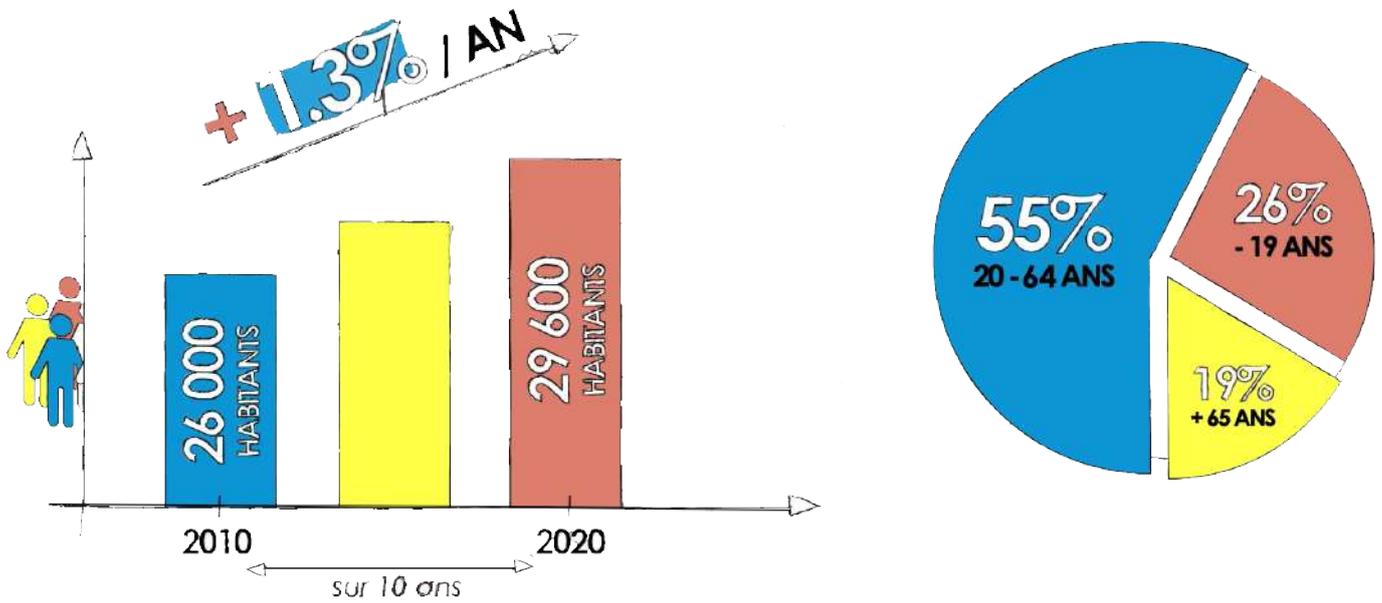
N126

TOULOUSE

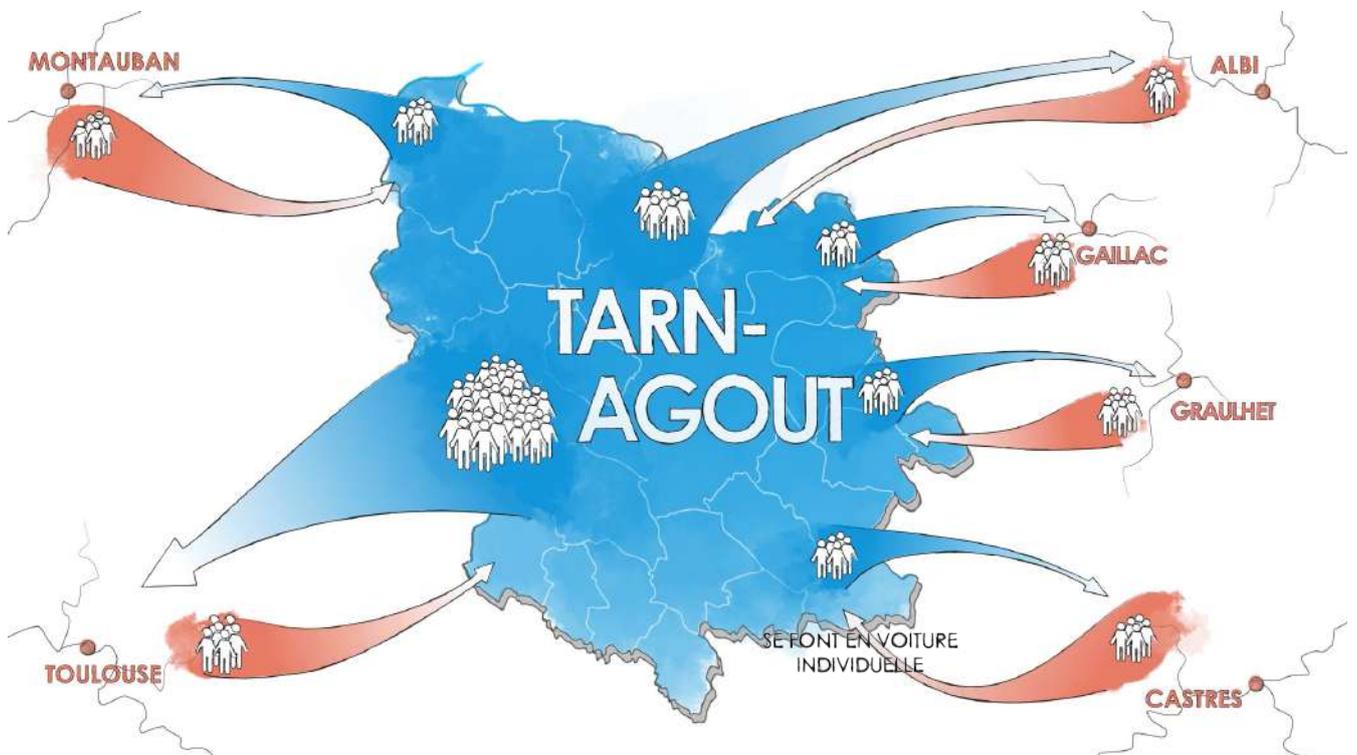
Un territoire accessible &

une situation géographique stratégique

CASTRES



Une démographie dynamique



De nombreux mouvements pendulaires



DES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL
SE FONT EN VOITURE INDIVIDUELLE



Portrait général du territoire Tarn-Agout

» Economie & Emploi



330
ENTREPRISES
CRÉÉES EN 2020

80%
DES ACTIVITÉS
SONT ISSUES DU SECTEUR
TRADITIONNEL

EMERGENCE
D'ENTREPRISES
DE LA NOUVELLE
ÉCONOMIE



**DES OUTILS
& DES PARTENAIRES**
POUR L'ACCOMPAGNEMENT
À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

- hôtel d'entreprises à Lavaur
- couveuse d'entreprises à St-Sulpice
- location de bureaux
- partenaires dans les Espaces France Services & à l'Espace Ressources de la CCTA



2370
DEMANDEURS
D'EMPLOI
FIN 2020



DONT **235**
JEUNES

+ DE **50**
PRODUCTEURS
EN TARN-AGOUT



250
EMPLOIS EN LIEN AVEC
LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE

210
ÉTABLISSEMENTS
DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE

OFFRE

SECTEURS D'ACTIVITÉS RECHERCHÉS

1. Commerce, vente & grande distribution
2. Services à la personne
3. Services supports à l'entreprise

DEMANDE

SECTEURS D'ACTIVITÉS PROPOSANT DES EMPLOIS

1. Construction, bâtiment & travaux publics
2. Commerce, vente & grande distribution
3. Transports & logistique

» Environnement & Cadre de vie

12 000

LOGEMENTS
DONT

67%

DE PROPRIÉTAIRES

DEMANDE FORTE
DE NOUVELLES FAMILLES
POUR SE LOGER



... MAIS
L'OFFRE EST INSUFFISANTE



PRÉSENCE
D'HABITATS DÉGRADÉS
DANS LES CŒURS
DE BOURGS

UN TERRITOIRE
BIEN DESSERVI PAR...



- le train
 - le bus
 - le réseau routier
- MAIS

80%

DES TRAVAILLEURS
DÉPENDENT DE LEUR
VOITURE PERSONNELLE
POUR FAIRE LEURS TRAJETS
DOMICILE > TRAVAIL



CONSOMMATION
D'ÉNERGIES FOSSILES
1^{ER} SECTEUR ÉMETTEUR
DE CO2

39%

DES CONSOMMATIONS
D'ÉNERGIE PROVIENNENT
DU RÉSIDENTIEL



FORT POTENTIEL
DE DÉVELOPPEMENT
EN ÉNERGIES RENOUVELABLES



- Solaire
- Biogaz

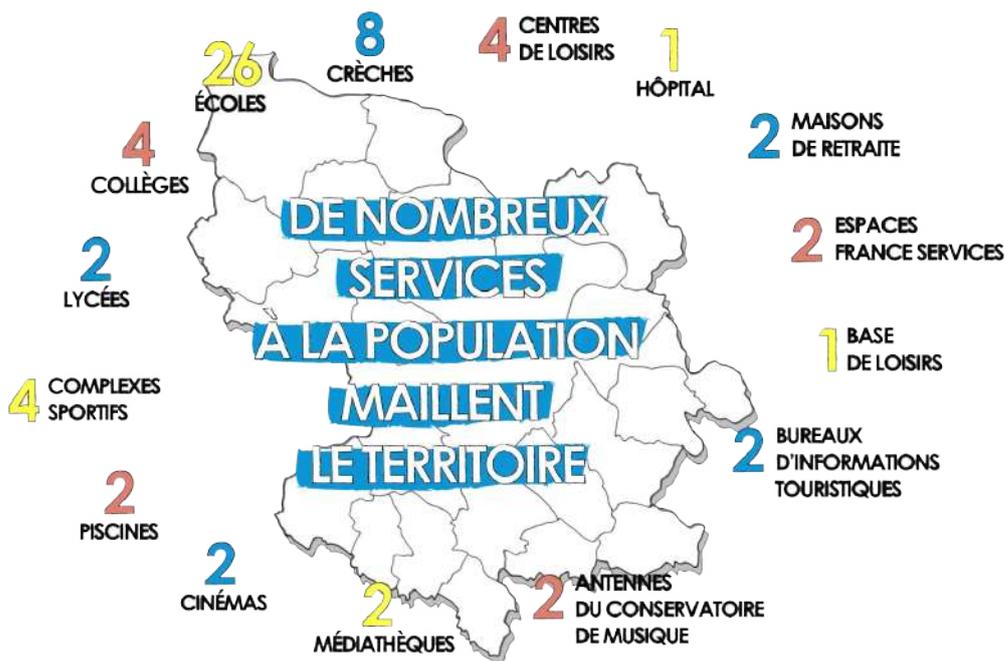


LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES &
SES CONSÉQUENCES PRINCIPALES
POUR LE TERRITOIRE



- des canicules
- des risques d'inondation
- une fragilité de la biodiversité

» Services à la population sur le territoire



+ de 30%
DES MÉNAGES SONT DES COUPLES AVEC ENFANTS

➤ **AUGMENTATION DES 6 À 17 ANS**

AUGMENTATION DE LA PRÉCARITÉ DES FAMILLES À FAIBLES REVENUS ET DE LA MONOPARENTALITÉ

8 SENTIERS DE RANDONNÉES

DE NOMBREUX PRESTATAIRES TOURISTIQUES

DES SITES INCONTOURNABLES
UN PATRIMOINE RICHE
» Cathédrale St-Alain,
» Souterrain médiéval du Castela...

1 BASE DE LOISIRS INTERCOMMUNALE LUDOLAC ...

4,7 ASSOCIATIONS POUR 100 HABITANTS EN TARN-AGOUT

2 SITES DE L'ANTENNE TARN-AGOUT DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

25 TERRAINS DE GRANDS JEUX

22 ESPACES ET SITES DE PRATIQUE DE SPORTS NATURE

9 SALLES MULTISPORTS

» Compétences de la Communauté de communes



AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

» URBANISME

Schéma de cohérence territoriale

» HABITAT

Programme local de l'habitat

Opération programmée d'amélioration de l'habitat

» SYSTÈME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & EMPLOI

» ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

» COMMERCE

» OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

» ESPACES FRANCE SERVICES



SERVICES À LA POPULATION

» PETITE ENFANCE

Relais petite enfance

Lieu d'accueil enfants-parents

Micro-crèches / crèches

Lieux-passerelles

» ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Centres de loisirs

Service commun périscolaire des mercredis

» BASE DE LOISIRS LUDOLAC

» CONSERVATOIRE DE MUSIQUE •

» CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

» FOURRIÈRE (VÉHICULES ET ANIMAUX) •



CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

» COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS •

» EAU •

» GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS •

» ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

» CONTINGENTS COMMUNAUX SDIS •

» VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

» SENTIERS DE RANDONNÉE INTERCOMMUNAUX

» AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE •

» PLAN CLIMAT AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL



- Compétences transférées ou déléguées à un syndicat mixte ou à une autre entité
- Services départementaux d'incendie et de secours (81 et 31)



Un nouveau pacte de gouvernance

S'ENGAGER POUR UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

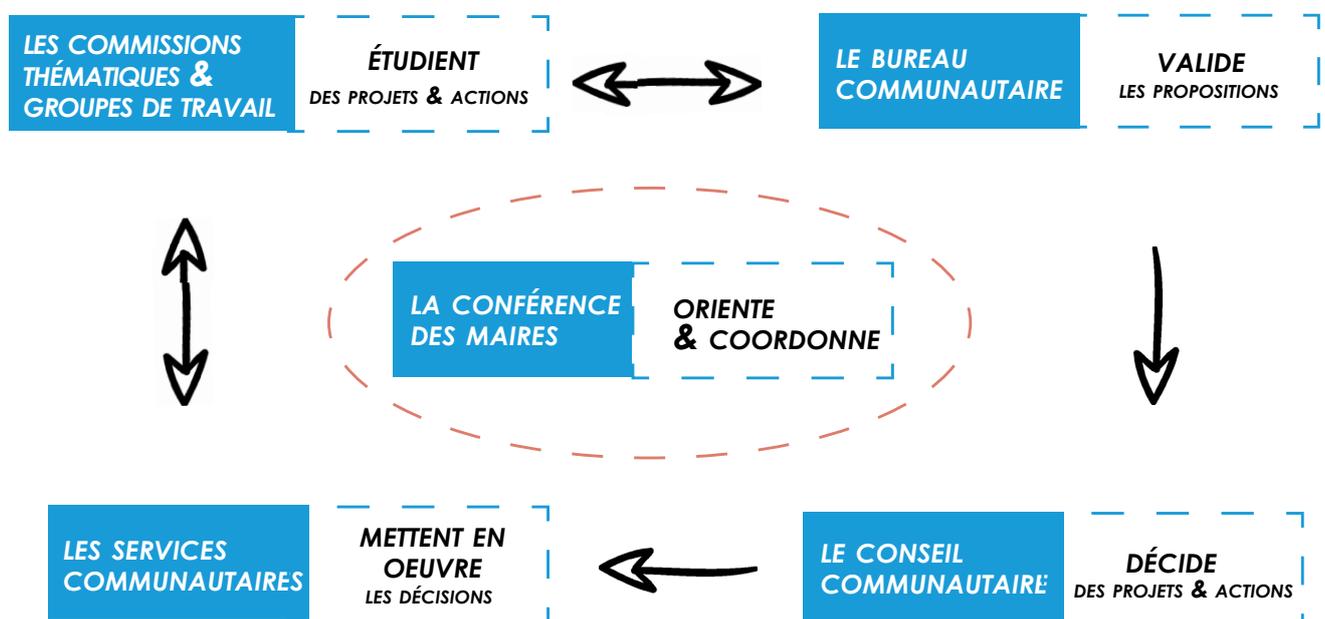
Dès l'installation du nouveau Conseil communautaire le 5 juin 2020, la volonté de mettre en place une **nouvelle gouvernance, axée autour de la conférence des maires, a été affirmée par le Président**. Composée des 21 maires des communes membres de la CCTA, elle constitue l'**organe privilégié d'échanges qui propose, coordonne et arbitre les orientations stratégiques**. Elle donne son avis en amont des décisions majeures.

Autour de la conférence des maires, interviennent tour à tour :

- » **les commissions thématiques et les groupes de travail**, ouverts aux conseillers municipaux étudient les projets, proposent des actions liées à la mise en œuvre du projet de territoire et émettent des avis
- » **le bureau communautaire** valide les propositions de décisions sur les sujets traités par les commissions thématiques et les groupes de travail avant délibération en conseil communautaire
- » **le conseil communautaire** décide par ses délibérations de la mise en œuvre des projets et des actions
- » **les services communautaires** sont chargés d'appliquer les décisions des élus en déployant les actions auprès de la population

Grâce à cette gouvernance, **véritable axe transversal du projet de territoire**, les élus ont pour ambition d'assumer une responsabilité collective pour l'avenir du territoire, d'accroître les coopérations et la visibilité de la CCTA et de renforcer l'efficacité de l'action publique.

» FONCTIONNEMENT



S'engager pour un territoire proactif autour d'une nouvelle gouvernance

ENJEU N°1

Un territoire qui met en œuvre le projet de territoire à horizon 2030

Objectif

**ASSUMER UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE
POUR UN AVENIR COMMUN**

Actions

- 1- S'accorder sur le pacte de gouvernance
- 2- Mettre en œuvre et suivre le plan d'actions du projet de territoire
- 3- Construire une vision partagée de l'aménagement du territoire autour du schéma de cohérence territoriale



ENJEU N°2

Un territoire qui met en lumière les actions de l'intercommunalité auprès des habitants et de tous les partenaires

Objectif

ACCROÎTRE LES COOPÉRATIONS TERRITORIALES ET LA VISIBILITÉ DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Actions

- 1- Renforcer les relations avec les communes membres et le partage d'expériences
- 2- Améliorer la communication vis-à-vis du grand public
- 3- Poursuivre le travail partenarial avec l'Etat, les collectivités, les acteurs institutionnels (chambres consulaires, pôle emploi, ...) et développer les liens avec la métropole toulousaine

ENJEU N°3

Un territoire qui favorise la mutualisation des moyens humains, matériels et financiers

Objectif

FAVORISER UNE ACTION PUBLIQUE EFFICACE

Actions

- 1- Optimiser et renforcer l'ingénierie et les moyens financiers de la CCTA pour réaliser les futurs projets
- 2- Renforcer la mutualisation entre la CCTA et ses 21 communes



3 orientations *stratégiques*



Feuille de route



3 orientations stratégiques
de développement à l'horizon de 2030

1 / S’AFFIRMER COMME UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT, CRÉATEUR DE VALEURS

L'économie fait face à **de profondes mutations et changements de comportements** de la part des entreprises et des consommateurs, tendance qui s'est d'autant plus accentuée avec **la pandémie mondiale**.

Ainsi, face à ces nouveaux enjeux économiques et écologiques, la Communauté de Communes Tarn-Agout **réaffirme son rôle en tant que véritable acteur du développement territorial**. Le projet de territoire propose des actions pour soutenir **l'esprit d'entreprendre** tout en veillant à être respectueux **des principes d'une économie durable**.

Il favorise une croissance économique **équilibrée et décarbonée** ainsi que l'accompagnement à **la création d'emplois** plus particulièrement en faveur des jeunes générations.

Et enfin, il s'engage à **promouvoir les valeurs de l'agriculture** dans sa diversité et ses productions locales de qualité.

BIEN GRANDIR

MIEUX TRAVAILLER

MIEUX ENTREPRENDRE



2 / S'IMPLIQUER POUR UN TERRITOIRE AU CADRE DE VIE PRÉSERVÉ, HARMONIEUX ET ACCUEILLANT

La **transition énergétique** en Tarn-Agout est lancée depuis sa labellisation « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » en 2017.

L'ambition est forte et va impliquer tous les acteurs du territoire : **réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre** dans tous les secteurs d'activité, **développement des énergies renouvelables**, notamment le solaire photovoltaïque, et adaptation au changement climatique.

Le **projet de territoire et le plan climat air énergie** viennent préciser la feuille de route pour les 6 ans à venir. La **mobilité** va se transformer, la voiture individuelle laissant plus de place aux transports en commun, au covoiturage, au vélo et à la marche. Une **meilleure connexion** sera également recherchée **entre les bourgs-centres et les villages**.

Les logements existants devront être rénovés et l'offre complétée pour permettre à chacun de trouver sa place.

3 / S'INVESTIR POUR UN TERRITOIRE DYNAMIQUE, SOLIDAIRE ET ÉPANOUISSANT

L'offre de services aux habitants résidant sur le territoire de la Communauté de Commune Tarn-Agout est déjà très riche. Néanmoins, afin de **s'adapter à l'évolution de la démographie et renforcer les actions existantes**, la collectivité a fait le choix de s'engager davantage pour la **qualité de vie des habitants**.

Ainsi, le projet de territoire souhaite **renforcer le soutien aux associations locales** qui font vivre et dynamisent le territoire, prenant en compte leurs besoins en termes de valorisation, de financement et d'optimisation des locaux.

De plus, une attention particulière sera portée à la **qualité des services à la population** pour garantir le bien-être de tous et **adapter l'offre** aux familles les plus vulnérables.

Enfin, la volonté est affirmée de **conforter la dynamique touristique et valoriser les atouts de notre territoire**.



1

S'affirmer comme un territoire *attractif et innovant, créateur de valeurs*

ENJEU N°1

Un territoire qui soutient l'esprit
d'entreprendre et une économie durable



Objectif

METTRE EN PLACE DES OUTILS ET DES SERVICES STRUCTURANTS POUR FAVORISER LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Actions

- 1- Identifier les besoins et les freins au développement économique
- 2- Structurer l'accompagnement technique et financier en faveur de l'entrepreneuriat toutes thématiques confondues (agroalimentaire, industrie, artisanat et commerce)
- 3- Proposer des infrastructures adaptées favorisant la réussite et le développement des entreprises

Objectif

CONSTRUIRE UNE IDENTITÉ TERRITORIALE FAVORABLE À UNE ÉCONOMIE DURABLE

Actions

- 1- Affirmer et promouvoir une identité territoriale
- 2- Soutenir les projets durables
- 3- Mener une réflexion sur les zones d'activités

Objectif

SOUTENIR LE COMMERCE DE CENTRE-VILLE ET LES ACHATS LOCAUX

Actions

- 1- Renforcer les liens avec les associations de commerçants et artisans des centres-bourgs
- 2- Redynamiser les centres-villes via les commerces de proximité (dispositifs petites villes de demain et bourgs-centres)
- 3- Adapter le commerce et la distribution de proximité en favorisant les emplois des jeunes

ENJEU N°2

Un territoire qui accompagne la création d’emplois en particulier pour les jeunes générations



Objectif

AFFIRMER ET PROMOUVOIR LE RÔLE DU SERVICE EMPLOI INTERCOMMUNAL

Actions

- 1- Poursuivre les actions de sensibilisation, d’information et de communication
- 2- Valoriser et diffuser, via les outils numériques, les offres d’emploi locales afin de favoriser la mise en relation offre/demande
- 3- Soutenir l’emploi et l’apprentissage particulièrement dans les filières en tension et les secteurs en croissance

Objectif

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION, L’APPRENTISSAGE ET L’ALTERNANCE

Actions

- 1- Proposer un accompagnement personnalisé des jeunes et plus spécifiquement ceux sans formation
- 2- Accompagner les jeunes dans la formation et l’apprentissage par le biais de la création de structures adaptées sur le territoire
- 3- Anticiper les besoins en formation et en recrutement des entreprises locales
- 4- Tisser des liens avec les entreprises locales pour encourager l’emploi de proximité

Objectif

PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Actions

- 1- Expérimenter des projets de développement territorial en faveur de la création d’emplois
- 2- Apporter un appui financier aux jeunes pour les soutenir dans leur recherche d’emploi

ENJEU N°3

Un territoire qui s’engage à promouvoir les valeurs de l’agriculture dans sa diversité et ses productions locales



Objectif

SOUTENIR LE MONDE AGRICOLE FACE AUX MUTATIONS ÉCONOMIQUES ET DANS SA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Actions

- 1- Animer et mettre en œuvre le projet alimentaire territorial
- 2- Soutenir l’implantation des jeunes agriculteurs tournés vers les nouvelles pratiques agroécologiques
- 3- Mettre en place une veille foncière agricole
- 4- Mener une réflexion sur l’émergence de nouvelles filières et sur les pratiques agricoles

Objectif

VALORISER LES PRODUCTIONS AGRICOLES DURABLES ET DE PROXIMITÉ AU TRAVERS DE LA PROMOTION DES CIRCUITS COURTS LOCAUX ET DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

Actions

- 1- Poursuivre la valorisation des circuits courts de proximité
- 2- Promouvoir la commercialisation des productions locales
- 3- Agir pour l’approvisionnement en produits locaux dans les cantines scolaires et plus généralement dans la restauration collective

Objectif

MIEUX COMMUNIQUER ET VALORISER LE SECTEUR AGRICOLE

Actions

- 1- Mener des actions de sensibilisation et de communication auprès d’un large public
- 2- Renforcer les liens avec le lycée agricole de Flamarens et s’appuyer sur ses compétences et savoir-faire

2

S'impliquer pour un territoire au cadre de vie *préservé, harmonieux et accueillant*

ENJEU N°1

Un territoire qui s'adapte au changement climatique



Objectif

MIEUX PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX CLIMATIQUES SUR LE TERRITOIRE ET COORDONNER LA MISE EN OEUVRE DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE

Actions

- 1- Valider le programme d'actions du plan climat en 2022 et démarrer sa mise en œuvre
- 2- Amplifier la communication et promouvoir les bonnes pratiques des communes, des entreprises, des associations, des citoyens, des écoles
- 3- Accompagner les habitants et les acteurs du territoire au changement

Objectif

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Actions

- 1- Soutenir les projets locaux d'énergies renouvelables dont ceux favorisant la participation des citoyens
- 2- Installer des ombrières photovoltaïques sur les parkings publics intercommunaux et communaux
- 3- Informer et sensibiliser les habitants et les autres acteurs du territoire sur les énergies

Objectif

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Actions

- 1- Renforcer le travail avec les syndicats de rivières pour une meilleure gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations
- 2- Surveiller la qualité de l'air dans les établissements publics intercommunaux
- 3- Soutenir les communes qui veulent mener des actions volontaristes en matière d'aménagements naturels

ENJEU N°2

Un territoire qui facilite
les mobilités au quotidien



Objectif

PLANIFIER LES MODES DE DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À LA VOITURE INDIVIDUELLE

Actions

- 1- Négocier avec l'autorité régionale organisatrice des mobilités pour améliorer le niveau de service rendu par les transports en commun (train et bus)
- 2- Réaliser un schéma directeur vélo et marche et définir un plan d'actions
- 3- Réaliser un schéma directeur des mobilités et définir un plan d'actions

Objectif

PROPOSER DE NOUVEAUX SERVICES DE MOBILITÉ

Actions

- 1- Faciliter la combinaison des modes de transport pour les déplacements
- 2- Promouvoir le covoiturage pour tous types de déplacements (travail, temps scolaire et extrascolaire, courses, loisirs)
- 3- Etudier les opportunités de développer d'autres services de mobilité

Objectif

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ

Actions

- 1- Mettre en œuvre le schéma vélo et développer les aménagements et les services
- 2- Accompagner la réalisation d'infrastructures favorisant les déplacements multimodaux et les connexions entre bourgs-centres et villages

ENJEU N°3

Un territoire qui s'engage pour des logements diversifiés et adaptés à tous les besoins



Objectif

MIEUX PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS DE LA POPULATION ET ANIMER LA POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT

Action

1- Finaliser le programme local de l'habitat et réaliser l'étude pré-opérationnelle pour une opération programmée d'amélioration de l'habitat

Objectif

SOUTENIR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT EXISTANT ET LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX LOGEMENTS

Actions

- 1- À l'issue de l'étude pré-opérationnelle, co-financer des rénovations de logements dans les secteurs accueillant une opération programmée d'amélioration de l'habitat
- 2- Conventionner avec les bailleurs privés pour développer l'offre de logement social
- 3- Mettre en place une animation pour faire émerger de nouveaux modes d'habitat (maisons partagées...)

Objectif

DÉPLOYER UNE ANIMATION LOCALE DANS LE CADRE DU GUICHET UNIQUE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE À DESTINATION DES HABITANTS ET DES PROFESSIONNELS

Actions

- 1- Développer l'information et la sensibilisation de tous les ménages
- 2- S'appuyer sur les entreprises du bâtiment pour promouvoir les rénovations de qualité

Objectif

AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE SUR LES AIRES DE PASSAGE

Action

- 1- Réaliser des travaux de mise aux normes sur l'aire d'accueil des gens du voyage à Lavour

3

S'investir pour un territoire dynamique, solidaire et épanouissant

ENJEU N°1

Un territoire qui favorise les domaines associatifs, culturels et sportifs



Objectif

AMPLIFIER LES COOPÉRATIONS ENTRE LA CCTA ET LES COMMUNES EN MATIÈRE CULTURELLE ET SPORTIVE ET FAVORISER LA MUTUALISATION DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

Actions

- 1- Accompagner les associations en matière de communication, favoriser l'interconnaissance et la coordination des différentes programmations d'offres au public
- 2- Poursuivre le dispositif de soutien financier aux programmations contribuant à une réelle diffusion intercommunale
- 3- Inciter à la mutualisation des infrastructures entre les communes

Objectif

FAVORISER L'ADAPTATION DE L'OFFRE ET DES ÉQUIPEMENTS AUX BESOINS

Actions

- 1- Maintenir la dynamique engagée avec le conservatoire de musique du Tarn
- 2- Poursuivre le programme de rénovation des piscines (site de St Sulpice)
- 3- Mener une réflexion pour l'implantation d'une salle de spectacle sur le territoire

ENJEU N°2

*Un territoire qui accompagne
votre quotidien par de
nombreux services*



Objectif

**ADAPTER LES SERVICES AUX NOUVEAUX BESOINS DES FAMILLES
DANS LE CADRE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE**

Actions

- 1- Optimiser l'offre petite enfance/enfance
- 2- Enrichir la politique jeunesse et mieux prendre en compte les besoins des jeunes
- 3- Faciliter l'accès des services aux familles vulnérables (précaires, monoparentales...)
- 4- Développer les services en faveur des personnes âgées et favoriser l'intergénérationnel

Objectif

**FAVORISER L'ACCUEIL POUR TOUS DANS LES STRUCTURES PETITE ENFANCE, ENFANCE ET
JEUNESSE**

Actions

- 1- Proposer des formations pour les encadrants au sein des structures d'accueil
- 2- Assurer un accueil personnalisé des enfants en situation de handicap et favoriser la coéducation avec l'entourage de l'enfant (famille, école, extrascolaire)
- 3- Sensibiliser les enfants à l'accueil pour tous

Objectif

**VALORISER L'ENSEMBLE DES SERVICES À LA POPULATION PROPOSÉS PAR LA CCTA
ET SES COMMUNES MEMBRES**

Action

- 1- Enrichir les actions de communication, de mise en valeur des services existants

Objectif

EVALUER ET VALORISER L'OFFRE DE SANTÉ

Action

- 1- Contribuer à enrichir l'offre médicale sur le territoire

ENJEU N°3

Un territoire qui propose une offre touristique attractive au cœur du Pays de Cocagne



Objectif

DÉVELOPPER LE TOURISME EN COMPLÉTANT L'OFFRE LOCALE ET EN S'APPUYANT SUR LES ATOUTS DU TERRITOIRE

Actions

- 1- Aménager de nouveaux itinéraires de randonnée, VTT et vélos
- 2- Renforcer l'action de l'office de tourisme intercommunal pour développer les visites et circuits thématiques ainsi que l'interconnaissance des prestataires
- 3- S'appuyer sur les sites touristiques existants pour étoffer l'offre en produits touristiques
- 4- Promouvoir l'offre touristique auprès des habitants du territoire (tourisme interne)
- 5- Développer l'événementiel touristique

Objectif

**FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE AU TRAVERS DE LA DESTINATION TOURISTIQUE
« PAYS DE COCAGNE »**

Actions

- 1- Valoriser l'offre touristique par le biais de la communication
- 2- Développer et mettre en commercialisation la marque Pays de Cocagne pour promouvoir et mieux vendre la destination
- 3- Mieux collaborer avec les deux autres offices de tourisme du Pays de Cocagne et tendre vers un office commun

Objectif

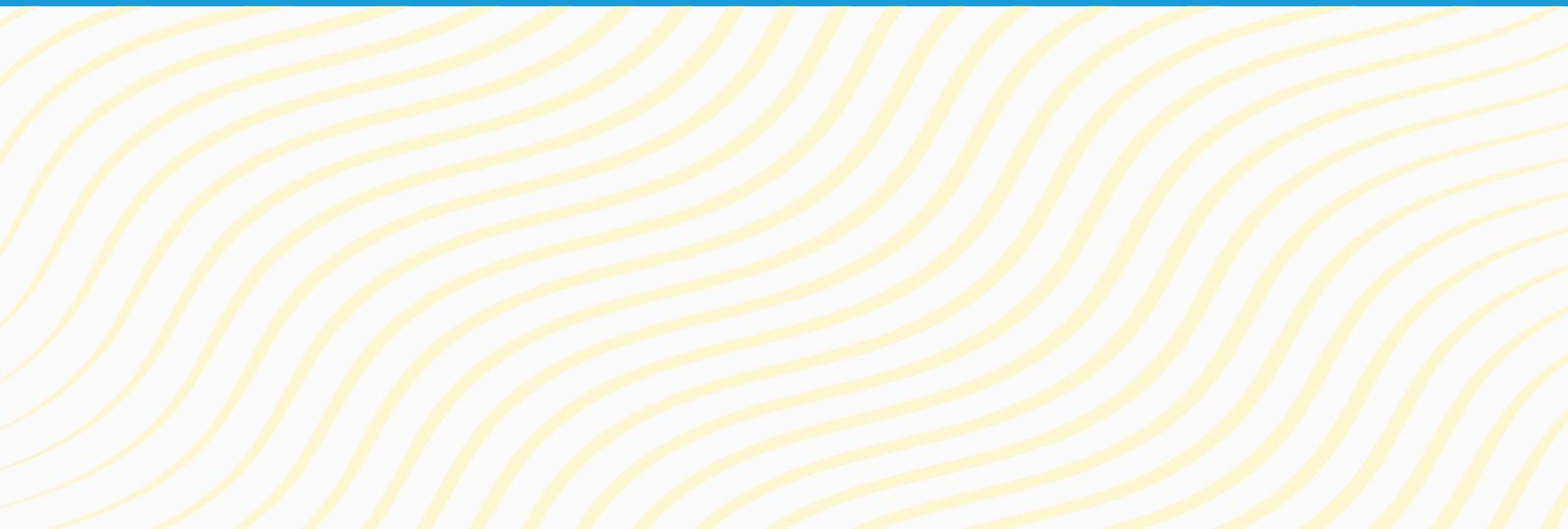
DÉVELOPPER L'OFFRE DE LOISIRS DE LA BASE DE LOISIRS LUDOLAC

Actions

- 1- Mieux faire connaître son implantation et développer l'amplitude d'ouverture
- 2- Enrichir les propositions d'activités nature
- 3- Rénover le bâtiment afin de diversifier l'offre



12 actions
phares



1 S'affirmer comme un territoire *attractif, innovant, créateur de valeurs*

Créer un centre de formation professionnelle

Expérimenter la création de tiers-lieux

Organiser des rencontres employeurs et demandeurs d'emploi



Développer la filière maraîchage

Organiser la restauration collective avec des produits locaux



2 S'impliquer pour un territoire au cadre de vie *préservé, harmonieux et accueillant*

Mettre en place des infrastructures et des services en faveur de l'intermodalité



3

S'investir pour un territoire dynamique, solidaire et épanouissant

Faire vivre les sites touristiques incontournables

Développer les sentiers de randonnée



Organiser des actions d'accompagnement et de solidarité

Favoriser un accueil pour tous

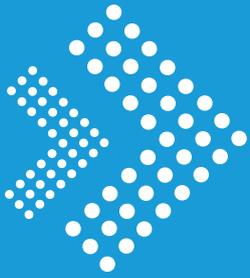


12
TIONS
ARES

Soutenir la rénovation des logements

Développer les énergies renouvelables





Les actions traduites *en exemples* d'ici 2030

DÉFINIS DANS UN CALENDRIER

- *existant à renforcer*
- *actions débutant en 2022/2023*
- *actions débutant après 2023*

S'engager pour un territoire proactif autour d'une nouvelle gouvernance

Assumer une responsabilité collective pour un avenir commun

→ Action 1

■ Poursuivre la nouvelle organisation du travail des élus et des prises de décisions (conférence des maires, commissions thématiques ouvertes aux conseillers municipaux, groupes de travail spécifiques, bureau communautaire, conseil communautaire)

→ Action 2

■ Valider les actions prioritaires, les chiffrer, les intégrer dans la prospective financière pour vérifier la soutenabilité du phasage souhaité par les ateliers d'élus

→ Action 3

■ Faire un point d'étape sur la consommation foncière depuis l'approbation du schéma de cohérence territoriale pour définir son évolution

■ Organiser l'intervention d'un expert sur les incidences de la loi Climat et résilience pour le schéma de cohérence territoriale, les plans locaux d'urbanisme et les cartes communales (révision, modification ...)

■ Organiser des groupes d'échanges entre maires pour favoriser la coordination entre les documents d'urbanisme des communes

■ Finaliser les documents cadres en cours d'élaboration (programme local de l'habitat, étude d'opération programmée d'amélioration de l'habitat, plan climat air énergie, projet alimentaire territorial)

Accroître les coopérations territoriales et la visibilité de l'intercommunalité

→ Action 1

■ Mettre à profit les réunions des conférences des maires et organiser des groupes d'échanges entre élus pour partager des expériences communales

■ Mettre en place une fête intercommunale itinérante sur les communes

→ Action 2

■ S'engager à relayer auprès des habitants les informations fournies par la CCTA sur les supports de communication communaux

■ Communiquer à la CCTA, pour relais sur la page Facebook communautaire, toute information à dimension intercommunale

→ Action 3

■ Programmer des rencontres sur des thématiques précises avec les acteurs locaux ainsi qu'avec d'autres territoires

Favoriser une action publique efficace

→ Action 1

■ Définir et adapter les moyens nécessaires à la mise en œuvre du plan d'actions du projet de territoire

→ Action 2

■ Etudier de nouvelles pistes de mutualisation (services et achats groupés)



1

S'affirmer comme un territoire *attractif, innovant, créateur de valeurs*

Mettre en place des outils et des services structurants pour favoriser la création et le développement d'activités économiques

→ Action 1

- Réaliser un schéma de développement économique/emploi
- Elaborer un diagnostic de l'offre foncière existante et des besoins des entreprises afin de structurer l'offre proposée
- Mettre en place un observatoire du foncier économique et de l'immobilier d'entreprise

→ Action 2

- Réaliser des visites régulières d'entreprises et accentuer la présence sur le terrain
- Organiser des rencontres inter-entreprises pour favoriser l'interconnaissance
- Créer une cellule d'accueil de l'entreprise toutes thématiques confondues
- Faire mieux connaître la couveuse d'entreprises
- Valoriser l'artisanat et proposer un accompagnement spécifique

→ Action 3

- Suivre le déploiement de la fibre destinée aux entreprises du territoire et notamment sur les zones d'activités économiques
- Expérimenter un espace de travail partagé attractif, facilitant les rencontres et les échanges entre acteurs économiques et associatifs
- Faciliter l'implantation de nouvelles activités en proposant des locaux et des structures partagés et adaptés aux besoins

Construire une identité territoriale favorable à une économie durable

→ Action 1

- Poursuivre la démarche de marketing économique territorial valorisant les potentialités du territoire afin de construire une identité territoriale forte, marqueur du territoire
- Mettre en place une stratégie de communication pour le développement économique

→ Action 2

- Poursuivre les aides à l'immobilier d'entreprises soucieuses de l'environnement et les compléter par d'autres dispositifs
- Inciter à la création d'activités dans le champ de l'économie circulaire, de l'économie sociale et solidaire et du développement durable
- Mener une réflexion sur la mise en place de critères d'éligibilité pour l'accueil d'entreprises sur le territoire

→ Action 3

- Réfléchir à la densification, aux aménagements paysagers ainsi qu'aux constructions de bâtiments respectueux de l'environnement et des économies d'énergies





Soutenir le commerce de centre-ville et les achats locaux

→ Action 1

- Poursuivre l’organisation de rencontres régulières et l’accompagnement à la structuration des associations de commerçants et des artisans
- S’appuyer sur les outils numériques dans les projets d’accompagnement et de formation des associations

→ Action 2

- Soutenir la création de commerces favorisant la vente de produits locaux
- Favoriser les équilibres et complémentarités entre villes et villages et entre centres-villes et zones périphériques
- Poursuivre les rencontres « club de porteurs de projets »
- Continuer les actions de communication en faveur des commerces de proximité
- Fédérer les artisans

→ Action 3

- Créer un partenariat avec des centres d’enseignement pour faciliter l’intégration et l’apprentissage des jeunes dans les commerces
- Etudier la mise en place d’un outil qui facilite la mise en relation des jeunes avec les commerces de proximité
- Identifier les attentes des consommateurs envers le commerce de proximité
- Etudier la mise en place de casiers alimentaires dans les villages

Affirmer et promouvoir le rôle du service emploi intercommunal

→ Action 1

- Renforcer les visites d’entreprises pour mieux faire connaître le service
- Poursuivre les actions de communication qui valorisent des métiers spécifiques notamment auprès de jeunes en utilisant les outils numériques adaptés

→ Action 2

- Poursuivre la diffusion hebdomadaire d’offres d’emploi locales tous secteurs confondus avec une mise en avant des secteurs d’activités et entreprises pourvoyeurs d’emplois
- Poursuivre les initiatives / évènements permettant la mise en relation des entreprises et demandeurs d’emploi

→ Action 3

- Renforcer les partenariats : participation au Service Public Régional de l’Orientation avec les acteurs de l’emploi et de la formation

Encourager le développement de la formation, l'apprentissage et l'alternance

→ Action 1

■ Poursuivre le financement de la Mission locale, pour l'accompagnement des jeunes dans leur orientation professionnelle, leur reconversion professionnelle, leurs démarches de recherche de formation et d'emploi en particulier dans les secteurs en tension

→ Action 2

■ Créer un centre de formation ou mettre en place des partenariats avec des structures existantes de type école du numérique, CFA...

■ Créer un prix d'apprentissage pour promouvoir et valoriser les jeunes talents

→ Action 3

■ Etablir un état des lieux des besoins et proposer des solutions adéquates en partenariat avec les acteurs de l'emploi

■ Accompagner les besoins d'évolution en matière de gestion prévisionnelle d'emplois et de compétences des entreprises

→ Action 4

■ Inciter les entreprises à recourir à l'alternance

■ Organiser des tables rondes, des accueils et visites en entreprises destinées en particulier aux jeunes afin de susciter des vocations

Proposer un accompagnement sur mesure

→ Action 1

■ Expérimenter des solutions pour favoriser l'emploi local

■ Encourager l'emploi dans des filières du développement durable, de l'économie verte (environnement, énergies renouvelables)

→ Action 2

■ Mettre en place des dispositifs d'aides : permis de conduire, formations



France
services

Liberté
Égalité
Fraternité





Soutenir le monde agricole face aux mutations économiques

→ Action 1

- Animer et mettre en œuvre le projet alimentaire territorial

→ Action 2

- Accompagner par des dispositifs financiers ou aides techniques l’installation de jeunes agriculteurs
- Mener une réflexion sur la transmission/reprise d’exploitations
- Accompagner les agriculteurs pour accroître la valeur ajoutée de l’exploitation agricole
- Inciter à la culture de nouvelles productions afin de satisfaire les besoins des consommateurs locaux

→ Action 3

- Mettre en place un observatoire du foncier agricole afin d’anticiper l’évolution des terres agricoles, la recherche de nouveaux associés ou repreneurs
- Définir une stratégie de mobilisation du foncier pour faciliter l’installation d’agriculteurs

→ Action 4

- Proposer un accompagnement dans la reconversion agricole et dans la transition écologique des agriculteurs
- Accompagner les nouvelles pratiques agricoles (formations, visites, échanges techniques, aides financières ponctuelles) sur différents sujets : réduction de l’usage de pesticides et d’eau, adaptation aux effets du changement climatique, séquestration carbone dans les sols et plantation des haies...
- Encourager des projets innovants mettant en valeur les produits locaux de qualité
- Proposer une cellule d’accompagnement pour le maraîchage afin d’assurer un lien offre/demande

Valoriser les productions agricoles durables et de proximité au travers de la promotion des circuits courts de proximité et de la restauration collective

→ Action 1

- Promouvoir les marques en faveur des produits locaux : « Ici ici es aqui » et « Saveurs du Tarn »
- Poursuivre les actions de commercialisation et de soutien : annuaire des producteurs en partenariat avec l’office de tourisme intercommunal et le manager de commerce, mise en relation producteurs-commerçants, bar Ludolac 100 % local

→ Action 2

- Accompagner les producteurs dans la commercialisation de leurs produits
- Soutenir et encourager la commercialisation des productions locales via la création / rénovation de lieux de vente
- Renforcer et développer des marchés de plein vent

→ Action 3

- Développer les pratiques exemplaires dans les collectivités (écoles, centres de loisirs, cuisine centrale, portage de repas à domicile) en se fournissant localement
- Inciter les traiteurs de la CCTA à cuisiner des produits locaux

Mieux communiquer et valoriser le secteur agricole

→ Action 1

- Mieux communiquer en diffusant une image positive de l’agriculture, valoriser les métiers et le rôle de l’agriculture notamment sur l’environnement et la biodiversité
- Organiser un salon des producteurs locaux
- Programmer des visites d’exploitations agricoles

→ Action 2

- Organiser des rencontres sur les emplois dans le secteur de l’agriculture, notamment dans la filière maraîchage

Mieux prendre en compte les enjeux climatiques sur le territoire et coordonner la mise en oeuvre du plan climat air énergie territorial

→ Action 1

- Mettre en oeuvre le programme d'actions 2022-2027
- Réaliser une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale du plan climat air énergie territorial

→ Action 2

- Approfondir le recensement des bonnes pratiques, le cartographier et le mettre à disposition sur le site internet de la CCTA

→ Action 3

- Informer, sensibiliser, faire circuler des expositions, proposer des animations et évènements
- Etablir des critères climat afin de bonifier les subventions allouées par la CCTA
- Mettre en place un budget participatif climat à l'attention des jeunes générations et des établissements scolaires



Favoriser le développement des énergies renouvelables

→ Action 1

- Mettre en relation les acteurs locaux et promouvoir les initiatives favorisant l'implication des habitants
- Mettre à disposition du temps d'agent de la CCTA, voire une aide financière
- Aider à la création d'une coopérative citoyenne, l'organisation d'achats groupés de matériel

→ Action 2

- Recenser les actions et projets des communes et de la CCTA
- Communiquer sur les dispositifs déployés par les partenaires

→ Action 3

- Organiser un plan de communication commun (CCTA-communes) et régulier (annuel) à diffuser sur tous les canaux disponibles (bulletin, site web, réseaux sociaux, affichage...)
- Assurer une permanence sur les marchés de plein vent pour aller à la rencontre de la population
- Fournir des informations en mairie pour orienter les habitants
- Diffuser une liste d'entreprises référencées

Préserver l'environnement et prévenir les risques liés au changement climatique

→ Action 1

- Mettre en oeuvre des actions dans le cadre de la compétence de « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations »

→ Action 2

- Déployer un plan d'actions de surveillance de la qualité de l'air dans les bâtiments de la CCTA
- Accompagner les communes dans leurs démarches : organisation d'un achat groupé de matériel (capteurs CO2, purificateurs d'air...), négociation des prix auprès des fournisseurs

→ Action 3

- Encourager les actions de végétalisation d'espaces publics, de création de zones humides, de lutte contre les îlots de chaleur...
- Apporter une aide à l'ingénierie, une aide technique, de l'information sur les financements disponibles, voire capter des financements pour les actions communales

Planifier les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle

→ Action 1

■ Agir pour l'amélioration du cadencement et de la régularité des trains et bus

→ Action 2

■ Emerger aux appels à projets et aux dispositifs de financement sur le thème du vélo et de la marche pour en développer la pratique

→ Action 3

■ Réaliser un schéma directeur des mobilités et définir un plan d'actions

Proposer de nouveaux services de mobilité

→ Action 1

■ Informer sur les différents modes de déplacement disponibles localement

→ Action 2

■ Valoriser les bonnes pratiques (plateformes de covoiturage)

→ Action 3

■ Améliorer les modes de livraison des colis
■ Développer le drive de produits locaux

Favoriser le développement de nouvelles infrastructures de mobilité

→ Action 1

■ Améliorer le stationnement vélo
■ Aménager des pistes et bandes cyclables
■ Développer les lieux de réparation des vélos

→ Action 2

■ Accompagner l'aménagement des parkings relais notamment à proximité des gares et de la halte ferroviaire
■ Réfléchir aux modes de déplacements entre les villes et villages de la CCTA et à l'organisation d'un transport en commun (navette, transport à la demande...)



Mieux prendre en compte les besoins de la population et animer la politique locale de l'habitat

→ Action 1

■ Finaliser le programme local de l'habitat et réaliser l'étude pré-opérationnelle pour une opération programmée d'amélioration de l'habitat

Soutenir l'amélioration de l'habitat existant ainsi que la construction de nouveaux logements

→ Action 1

■ Intégrer aux conditions de financements des critères de performance énergétique et d'adaptation du logement pour le maintien à domicile

→ Action 2

■ Aider financièrement les opérations privées de rénovation (énergétique et d'adaptation) des logements existants

→ Action 3

■ Mettre en place une animation pour faire émerger de nouveaux modes d'habitat (maisons partagées...)

Déployer une animation locale dans le cadre du guichet unique de la rénovation énergétique à destination des habitants et des professionnels

→ Action 1

■ Communiquer sur l'accompagnement neutre proposé par le guichet unique de la rénovation énergétique
■ Négocier la réalisation de permanences régulières du guichet dans les Espaces France Services
■ Organiser, en partenariat avec d'autres acteurs, des animations de types salons, visites...

→ Action 2

■ Organiser des réunions d'information sur le dispositif du guichet unique de la rénovation énergétique et l'opération programmée d'amélioration de l'habitat afin que les entreprises soient un relais auprès de leurs clients

Améliorer les conditions d'accueil des gens du voyage sur les aires de passage

→ Action 1

■ Rénover l'aire d'accueil à Lavaur, créer 5 emplacements supplémentaires et installer un système de prépaiement



**Et si vous passiez
le cap de la rénovation
énergétique ?**

Pour un habitat
+ économe + confortable - coûteux

renovoccitanie.laregion.fr

3

S'investir pour un territoire dynamique, solidaire et épanouissant

Amplifier les coopérations entre la CCTA et les communes en matière culturelle et sportive et favoriser la mutualisation des équipements structurants

→ Action 1

- Répertorier les associations existantes sur le territoire
- Valoriser les initiatives et les manifestations associatives via les bureaux d'information de l'office de tourisme intercommunal
- Organiser un forum intercommunal des associations

→ Action 2

- Mettre en place des conventions d'objectifs pluriannuelles pour les associations qui mettent en place des actions sur plusieurs communes du territoire

→ Action 3

- Evaluer et optimiser l'utilisation des salles communales existantes (gymnases et autres)

Favoriser l'adaptation de l'offre et des équipements aux besoins

→ Action 1

- Continuer la réflexion sur les interventions du conservatoire de musique du Tarn en milieu scolaire

→ Action 2

- Poursuivre le programme de rénovation des piscines (site de St Sulpice)

→ Action 3

- Mener une réflexion pour l'implantation d'une salle de spectacle sur le territoire

DÉFINIS DANS UN CALENDRIER

■ existant à renforcer

■ actions débutant en 2022/2023

■ actions débutant après 2023

LE CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL L'O PASTEL

UN ÉQUIPEMENT STRUCTURANT
POUR LE TERRITOIRE

OUVERT DEPUIS LE 7 MARS 2022



Adapter les services aux nouveaux besoins des familles dans le cadre de la convention territoriale globale

→ Action 1

- Evaluer l'offre existante, son organisation et l'adapter si nécessaire
- Déplacer la micro-crèche à Teulat

→ Action 2

- Mettre en place des projets jeunes (actions citoyennes, manifestations sportives, espaces dédiés...)

→ Action 3

- Mener des actions d'accompagnement et de solidarité (portage de repas, service de mini-bus, espaces dédiés...)

Favoriser l'accueil pour tous dans les structures petite enfance, enfance et jeunesse

→ Action 1

- Organiser des formations pour les équipes existantes ainsi que les nouveaux animateurs (BAFA option accueil de l'enfant en situation de handicap)

→ Action 2

- Mettre en place des rendez-vous individualisés avec la famille, la cellule parentalité, le service pôle Ressources Handicap de la Caisse d'allocations familiales

→ Action 3

- Organiser des actions de sensibilisation dans les structures d'accueil des enfants

Valoriser l'ensemble des services à la population proposés par la CCTA et ses communes membres

→ Action 1

- Enrichir les actions de communication, de mise en valeur des services existants

Evaluer et valoriser l'offre de santé

→ Action 1

- Réaliser un diagnostic de l'offre de santé sur le territoire
- Accompagner les initiatives communales





Développer le tourisme en complétant l'offre locale et en s'appuyant sur les atouts du territoire

→ Action 1

- Poursuivre la réflexion sur la création de nouveaux sentiers
- Mettre en place le schéma directeur vélo

→ Action 2

- Adapter l'aménagement du bureau d'information touristique à St-Sulpice
- Organiser et animer des circuits des édifices, circuits gourmands, ateliers de prestataires, éducteurs des prestataires
- Valoriser les prestataires locaux déployant notamment des activités pédagogiques et de la vente de produits locaux

→ Action 3

- Mettre en place des programmes d'animations thématiques autour des sites touristiques

→ Action 4

- Proposer des cartes de fidélité

→ Action 5

- Organiser un rallye touristique
- Mettre en place le Projet Pastel « le fil bleu »

Faire rayonner le territoire au travers de la destination touristique « Pays de Cocagne »

→ Action 1

- Promouvoir la destination « Pays de Cocagne » via le guide pratique, le site internet, les réseaux sociaux, des campagnes d'affichage...

→ Action 2

- Développer les produits boutiques Pays de Cocagne

→ Action 3

- Favoriser les projets d'implantation des mâts de cocagne sur certaines communes

→ Action 4

- Organiser des rencontres régulières, mettre en commun les outils



Développer l'offre de loisirs de la base de loisirs Ludolac

→ Action 1

- Etudier les périodes et horaires appropriés pour l'ouverture au public

→ Action 2

- Aménager une aire de camping-car, hébergement de plein air, parcours sportifs, pêche, pumptrack...

→ Action 3

- Etudier la faisabilité d'un théâtre de verdure



DÉFINIS DANS UN CALENDRIER

■ existant à renforcer

■ actions débutant en 2022/2023

■ actions débutant après 2023



Siège administratif

Espace Ressources · Rond Point de Gabor
81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE
05 63 41 89 12 · accueil@cc-tarnagout.fr

Suivez-nous sur
www.cc-tarnagout.fr

